

PSYCHOÉDUCATRICE / PSYCHOÉDUCATEUR REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ (1 AN) (35 HEURES/SEMAINE)

NATURE DU TRAVAIL

Déterminer et mettre en œuvre le plan d'intervention psychoéducatif de l'élève afin de réunir les conditions favorables à son adaptation et son autonomie, en interaction avec son environnement. Le psychoéducateur (trice) aura un rôle conseil et de soutien auprès des intervenants et intervenantes scolaires et des parents.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

- Élaborer et mettre en œuvre l'application du service de psychoéducation de la commission scolaire.
- Dépister et reconnaître les élèves en difficultés; effectuer l'évaluation psychoéducative et besoins psychosociaux; effectuer des entrevues et en faire l'analyse.
- Faire le plan d'intervention ainsi que les choix des objectifs et moyens d'intervention.
- Participer aux stratégies d'interventions et projets visant à aider les élèves en difficultés d'adaptation.
- Conseiller les intervenantes et intervenants scolaires et les parents.
- Planifier, organiser et animer des activités auprès des groupes d'élèves présentant des difficultés.
- Concevoir ou élaborer le matériel en fonction des besoins ou capacité des élèves en difficultés.
- Conseiller le personnel d'encadrement, rédiger des rapports d'expertise, de bilan et d'évolution de situation et en faire les recommandations.
- Collaborer avec les organismes partenaires; les intervenantes et intervenants pour obtenir des avis et des renseignements; diriger l'élève ou les parents vers des ressources appropriées.
- Intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des solutions.
- Faire la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et la commission scolaire;
- Offrir un service-conseil auprès des intervenantes et intervenants 1 journée/semaine; coordination du service Répit-Transit 4 jours/semaine et faire un suivi psychoéducatif intensif; assurer une présence et intervenir auprès des élèves retirés de leur école d'origine.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec.

STATUT DU POSTE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT
Poste régulier, temps plein, 35 heures /semaine	M. Patrick Lamothe, Directeur d'école
HORAIRE	LIEU DE TRAVAIL
Du lundi au vendredi,	École primaire Martel
8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 (35 heures)	
SALAIRE	ENTRÉE EN FONCTION
Min.: 25,25\$/heure Max.: 46,41\$/heure	Août 2019

Un milieu de travail avec des avantages qui se démarquent!

Salaire concurrentiel

Assurances collectives

Régime de retraite

Horaire d'été

35 heures par semaines

20 jours de vacances

13 jours fériés

7 congés de maladie monnayables

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi doivent faire parvenir leur candidature par courriel avant le lundi 5 août 2019 à midi au :

rhum@cs-soreltracy.qc.ca

La Commission scolaire de Sorel-Tracy remercie tous les candidats de leur intérêt mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

La Commission scolaire de Sorel-Tracy applique le programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.